

## Forum des associations

Le 13 septembre 2014 nous avons organisé le forum des associations en partenariat avec la Municipalité. Elle a mis à notre disposition les infrastructures, le matériel et même "les bras" de l'équipe municipale.

Elle nous a offert également le vin d'honneur. Nous la remercions vivement.

Nous remercions également les 24 associations présentes, grâce auxquelles la réussite était au rendez-vous.

Les stands ont rivalisé de couleurs. Ils étaient tous plus beaux les uns que les autres. L'exposition des peintures de Nadine, douée d'un réel talent, a encore enrichi le côté artistique de ce forum. Les démonstrations de la journée nous ont permis de mieux cerner les compétences nombreuses et variées de chaque association. Quant au spectacle, il était de qualité ! Tout était réuni pour passer une excellente soirée.

**L'Accroche Chœur** a merveilleusement bien chanté !

La troupe de **Derrière le Rideau**, avec ses petits et grands comédiens accomplis et drôles, nous a beaucoup amusé (les rires dans la salle l'ont largement prouvé).

Nous avons une pensée toute particulière pour Bernard Mayet qui n'a pu être présent ce jour là, mais qui peut être fier de son équipe !

Quant à Paule, nous l'appellerons dorénavant "Mado", tant ce rôle qu'elle a superbement interprété lui va comme un gant !

Que dire des danseuses et des danseurs de **FIT DANCE**. Nous ne pouvons qu'être dithyrambiques à leur sujet. Leur spectacle a mis le feu à la salle. Même les Petitouts étaient magiques. Bravo à cette école de danse, à leurs professeurs et à son dirigeant qui ne le dit jamais, mais qui a été plusieurs fois champion du monde avec son épouse !

Et enfin **The Angels Country**, en clôture du spectacle. Leur musique et leurs costumes d'Outre Atlantique nous ont fait voyager et nous ont transportés dans un autre monde plein d'entrain !

Parlons aussi d'**Ogier** et de son équipe. Il nous ont charmé pendant le vin d'honneur et tout au long de la journée. Quel garçon sympathique, doublé d'un excellent musicien !... Et toujours souriant !

**Bref !... Encore un Grand Bravo à toutes et à tous !**

Ce forum a été une vraie réussite. Les Loyettains sont venus nombreux nous visiter dans la journée et assister au spectacle du soir. Nous avons eu plusieurs demandes pour organiser ce forum chaque année. Nous en reparlerons avec les associations.



Bulletin Loyettes 13.indd 1

## Patrimoine de Loyettes



Mairie BP 42  
01360 Loyettes

Notre assemblée générale qui se tiendra au tout début 2015 sera l'occasion de rappeler à nos adhérents, qui fréquentent assidument le territoire extérieur de notre commune, de surveiller dès les beaux jours la croissance de la végétation.

Notre équipe (renforcée) pourra ainsi intervenir en temps voulu pour rendre aisée la fréquentation des sentiers piétonniers. Cette activité se pratique habituellement fin juin ou tout début juillet.



## Le Sou des écoles

L'Association du SOU DES ÉCOLES permet aux parents d'élèves de maternelle et d'élémentaire de se rassembler, de se rencontrer et de se mobiliser pour permettre de récolter des fonds et offrir à tous les enfants des activités supplémentaires que l'école seule ne pourrait financer.

L'objectif du SOU DES ÉCOLES est d'aider, en tout ou partie, à financer des projets éducatifs et culturels, en rapport avec les projets scolaires des enseignants.

Le collectif est soudé et dynamique. Nous sommes soucieux de respecter les idées, les disponibilités et les motivations de chacun. Nous choisissons ensemble des manifestations, nous les préparons et les réalisons, tout en essayant de bien nous répartir les tâches.

### Manifestations à venir

Al'heure de la rédaction de notre article, l'AG 2014 n'a pas encore eu lieu, donc le nouveau collectif n'est pas encore formé. Par conséquent, le calendrier des manifestations 2015 reste ouvert. Nous espérons que de nouveaux bénévoles viendront renforcer nos rangs cette année et nous aideront à animer des manifestations aussi surprenantes que réussies.

### Comment nous contacter ?

Par téléphone : 06 88 24 64 61

Par e-mail : sou.ecoles@free.fr

Par courrier : 30 rue du Carillon 01360 Loyettes

## Événements à venir

### Randonneurs-Joggers Gym Loyettes

#### CALENDRIER DES RANDONNÉES 2014/2015

- 05/10/2014 : **Antenne de Fay** (Vaux-en-Bugey) - 3 heures
- 02/11/2014 : **Sainte-Olive** (une ballade où nous observerons les oiseaux des Dombes) - 2 h 20
- 07/12/2014 : **Cascade Rheby** (Tuffières-de-Bouis) - 3 heures
- 25/01/2015 : **Tour de St-Denis-en-Bugey** - 3 heures
- 15/02/2015 : **Ordonnaz** (à la découverte du Massif de la Chartreuse) - 3 heures
- 08/03/2015 : **Villemoirieu** - 3 heures
- 12/04/2015 : **Evosges** (chemin des maquisards dans la forêt du Haut-Bugey) - 3 heures
- 03/05/2015 : **Les Lones à Balan** - 3 heures
- 07/06/2015 : **Blyes** - 3 heures
- 18/07/2015 : **Loyettes** - La Magie du Confluent - 10 km

Pour toutes les marches :

Rendez-vous à 8 h 30 au stade de Loyettes.

Merci de prévenir au moins la veille si vous participez et si vous prenez un repas avec le groupe.

Course à pied : Entraînement le dimanche matin à 9 h au stade Loyettes.

*CONTACT : Claude GAGNE - 06 81 18 76 93*



### Comité F.N.A.C.A. Loyettes Saint-Vulbas

#### Activités prévisionnelles du premier semestre 2014

Le dimanche 22 février 2015, le Comité organisera son Thé Dansant au C.I.R. à Saint-Vulbas avec l'orchestre Pascal Michaud.

Le 19 mars, date anniversaire du cessez le feu de la guerre d'Algérie, une délégation se rendra au mémorial de Bourg-en-Bresse afin de participer à la cérémonie départementale. L'après-midi les adhérents se retrouveront devant les Monuments aux Morts de Loyettes, de Saint-Vulbas et de Saint-Maurice de Gourdans.

Le 8 mai, dans leurs communes respectives, les adhérents participeront aux cérémonies commémorant la fin de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale.

Durant les premiers mois 2015, notre comité sera représenté aux réunions de secteur du département.

Notre organisateur de sorties prospecte actuellement pour organiser une escapade d'une journée

### Comité des Fêtes

Liste des manifestations que le Comité des Fêtes va réaliser pendant le 1<sup>er</sup> semestre 2015

**- Le 20 juin 2015 - Fête de la musique.** Elle se fera en partenariat avec l'Association musicale. - Cette année la fête de la musique organisée à l'ancien local des pompiers a obtenu un franc succès et la partie musicale, que Ogier (Président de l'association musicale) a géré, nous a permis d'apprécier un programme varié et très agréable, réalisé par des artistes amateurs et professionnels qui nous ont ravis.

**- Le 21 juin 2015 - Vide-greniers du Foot** Nous retrouverons le toboggan géant, comme cette année, très prisé par les enfants.

**- D'autres projets sont en cours d'élaboration.**

Nous vous tiendrons informés dans le prochain bulletin. - Nous vous rappelons également, que nous mettons toute l'année du matériel à votre disposition moyennant une contribution pour son entretien (*matériel mis à la disposition des associations ainsi que de tous les particuliers loyettains*).

Nous vous rappelons notre numéro de téléphone : 06 71 39 33 82.



**Directeur de la Publication :**  
Jean-Pierre GAGNE (Maire de Loyettes)  
**Comité de Rédaction :**  
Francck PLANET,  
Christiane PAGET,  
Marine CAZEAUX

## SOMMAIRE

### Edito de Monsieur Le Maire

Page 1

### Nouvelles Brèves

Pages 2/3/4/5

### Événements à venir

Page 6



## Bulletin Municipal semestriel de la Commune de Loyettes

Numéro 13 - OCTOBRE 2014

## UNE RENTRÉE EN DOUCEUR !

Un nouveau mandat commence.

Vous m'avez confié la gestion de la commune, j'en assume pleinement la responsabilité. Votre confiance m'honore et je m'emploierai à la servir au mieux, dans l'intérêt général, pendant les 6 ans à venir.

Aussi, je voudrais au nom de l'ensemble des conseillers municipaux, remercier chaleureusement celles et ceux d'entre vous qui, en accomplissant leur devoir civique, nous ont accordé leur confiance et ont reconnu le travail accompli sur la commune depuis quelques années.

Depuis quelques mois, vous entendez les débats sur l'avenir des collectivités locales, la naissance des métropoles, la fusion des régions, la disparition des départements qui vont modifier en profondeur dans les mois et années à venir l'administration de notre pays.

Au cœur de ce tourment réformateur, la fonction de Maire est un engagement au quotidien. Il reste avec le conseil municipal le point de repère pour la population, tout en assurant une mission de protection et de cohérence sociale indispensable et demeure le pilier et le garant d'une gestion efficace et cohérente des services publics de proximité. Lors du dernier congrès des Maires, nous étions nombreux à rappeler avec force au gouvernement cette réalité et la nécessité pour la nation de maintenir aux collectivités locales les moyens financiers de leurs missions.

Pour votre plaisir, la vie de la commune est toujours aussi active : La fête des voisins, la kermesse du Sou des Écoles fin juin, la Farfouille organisée par l'USL Foot courant juin, celle des amis des Gaboureux début août, les festivités du 13 juillet avec la course "La Magie du Confluent", le bal organisé par le comité des fêtes ainsi que le traditionnel feu d'artifice musical.

Début juillet, la zone industrielle de la CROZE a été inaugurée en présence de nombreuses personnalités et particulièrement notre député et conseiller général Charles De La VERPILLERE. Les nombreux travaux ont permis de rendre cette zone d'activités très attractive pour nos industriels.

Pour le plaisir de vos yeux, notre ville s'est parée de ses plus beaux atours, les massifs de fleurs, les jardinières et autres plantations égayant les aménagements urbains et les maisons en contribuant ainsi à la beauté de notre commune.

La Commune peut être fière de ses employés municipaux qui chaque jour œuvrent pour son bien-vivre.

Cette année, pour la première fois, un jury composé de plusieurs membres de la commission environnement est passé le 19 août dans les rues de notre ville et a accordé le premier prix de fleurissement à M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Pierre GALLOT des GABOUREAUX.

Le bâtiment de la zone centre sera réceptionné prochainement, l'agence postale communale et le

bureau de la police municipale y ouvriront leurs portes. La crèche gérée par Madame Amandine FARAUD a ouvert ses portes le 2 septembre.

Tous ces bâtiments seront sécurisés par caméra. L'année scolaire 2014/2015 a débuté par la mise en place des nouveaux rythmes.

En début du mandat, j'ai demandé à mon premier adjoint Jean-Marc DELAVALLE, et à M<sup>me</sup> Lætitia PERIOLAT chargée de mission pour le périscolaire, en concertation avec les parents, les conseils d'écoles, les enseignants, les délégués départementaux et l'Éducation Nationale, ainsi que les membres de la commission des écoles, de poursuivre le travail engagé lors du mandat précédent avec pour objectif d'être prêts à la rentrée. Ce qui a été fait. Un grand merci à eux tous pour leur implication.

Nous avons fait le choix de facturer en partie les coûts engendrés par cette réforme aux parents des enfants qui participeront aux activités proposées, et ce malgré l'aide de l'Etat, afin de ne pas faire peser la totalité de ces nouvelles dépenses sur la fiscalité communale.

Nous espérons tous que cette réforme apportera le bien-être et la réussite scolaire à nos chers enfants.

Début septembre, l'Éducation Nationale nous annonçait une ouverture de classe à l'école élémentaire. Heureusement, nous avions anticipé cette ouverture en juin par l'aménagement d'une classe qui va pouvoir accueillir les élèves dans de très bonnes conditions.

Une cité vit par le dynamisme de ses associations. Diverses activités ou manifestations rythment durant toute l'année la vie à LOYETTES. Je voudrais aujourd'hui féliciter les différents bénévoles qui participent à l'animation de la commune et leur exprimer toute ma reconnaissance.

Plusieurs événements se sont déroulés au cours du mois de septembre traditionnellement mois des premiers rendez-vous. Le Forum des associations s'est déroulé le 13 septembre et les Journées du patrimoine les 20 et 21 septembre.

Les classes en 4, lien entre toutes les générations, ont organisé un repas le 28 septembre à la salle des fêtes.

Tout au long de ce mandat, je m'engage avec la commission communication, comme par le passé, à vous informer régulièrement sur les actions entreprises ou à entreprendre au niveau de la commune, via le bulletin semestriel, mais aussi à travers le site Internet qui va prochainement être modifié afin d'améliorer les interfaces et ainsi être plus ergonomique. Nous espérons pouvoir mettre cet outil à votre disposition dans les meilleurs délais.

Bonne lecture et bonne rentrée !

*Votre Maire, Jean-Pierre GAGNE*

## Compagnie théâtrale de Loyettes

Le Forum des Associations 2014 s'est déroulé dans la joie et la convivialité. Beaucoup de monde autour du stand théâtre "Derrière Le Rideau". Les Ateliers Enfants-Ados ont vu un nombre important d'inscriptions - ce qui nous amène à rajouter des heures de cours pour les mercredis. Les inscriptions adultes, elles, sont restées stables hormis l'arrivée d'un nouveau comédien.

Le prochain spectacle "Derrière Le Rideau", aura lieu le dernier week-end de mars 2015. Celui des Enfants-Ados aura lieu fin mai 2015 (Les dates ne sont pas encore définies). N'oubliez pas le festival de théâtre "Festival entre 2 rives", les 14,15 et 16 novembre 2014 à la salle des fêtes de Loyettes.

### Répétitions :

**Adultes** - Le lundi à 20 h  
**Enfants-Ados** - Ateliers mercredi de 16 h à 19 h selon les groupes, à la Cure, 6 rue du Godimut à Loyettes

## Chorale L'ACCROCHE CHŒUR

Une nouveauté cette année :  
La Chorale des Enfants !

Tous les mardi à 19h30 à la salle des fêtes de Loyettes, Ogier prendra la direction des répétitions pour les enfants à partir de 8 ans. Les répétitions pour adultes auront lieu tous les mardis de 20 h 30 à 22 h 30 sous la direction de Maureen, chef de chœur, accompagnée d'Ogier à la guitare.

Cette année, la chorale vous proposera son concert annuel les samedi 6 et dimanche 7 juin 2015.

En attendant, vous pouvez trouver toutes les informations importantes sur notre site :

[www.laccrochechoeur.fr](http://www.laccrochechoeur.fr)



## Camille COUSTIER Candidate à l'Élection de Miss Pays de l'Ain 2014



Camille Coustier 23 ans, a toujours vécu à Loyettes où sa maman Pascale, professeur des écoles, a exercé pendant 20 ans dans la commune. Camille a passé le BAC en Arts Appliqués, un CAP en couture puis un CAP Mode et Chapellerie.

Cela lui a permis de créer sa propre entreprise "MADE IN CAM" en tant que créatrice de chapeaux.

C'est par sa prestation d'accessoiriste de mode, que cette jolie jeune femme a découvert l'univers des MISS. Très vite le Comité l'a incitée à "passer de l'autre côté de la barrière" pour défiler en tant que postulante. "Le plaisir de participer" lui a fait obtenir sa 1<sup>ère</sup> écharpe de 2<sup>ème</sup> Dauphine de Miss Marboz en Mai 2014, et l'a accompagnée sur les podiums de la finale de Miss Pays de l'Ain 2014 le dimanche 14 septembre.

Sa taille de 1m75 est incontestablement un de ses atouts. Une caractéristique dans la famille Coustier puisqu'un de ses frères mesure 2m04. Pour Camille, l'univers des Miss n'est pas un aboutissement : "ce n'est pas un rêve de petite fille" et "je ne suis pas une princesse" dit-elle en riant "j'ai été élevée avec 2 frères...".

Cependant elle avoue avoir découvert une ambiance fort sympathique au Comité des Miss, riche sur le plan humain, avec beaucoup de solidarité et une absence de compétitivité "bien au contraire" !

C'est une jeune femme équilibrée, humble, pétillante et sportive (elle pratique le karaté). Quand on lui demande de se décrire, elle évoque son originalité (elle aime se démarquer par une coupe de cheveux déstructurée) et par sa créativité (elle aime innover, et elle crée elle-même ses propres robes de soirée pour l'élection).

Elle dit détester l'hypocrisie et avoir "trop de franchise" pour défaut. Notre Loyettaine a vécu une belle expérience qui en appelle d'autres... Rendez-vous sur les podiums l'année prochaine.



2

La tripléte gagnante du club de Culoz

## Nouvelles Brèves

### Distribution du courrier :

Pour la bonne distribution du courrier, nous rappelons aux habitants de Loyettes de bien vouloir vérifier que leurs noms apparaissent sur les boîtes aux lettres, car certains sont effacés et d'autres inexistantes.

Il est important également que votre N° de rue apparaisse bien en évidence. C'est primordial lors de l'intervention d'éventuels secours.



## Nouvelles Brèves

### Tri sélectif : Distribution des sacs jaunes.

Ils seront distribués en Mairie les samedis 24 et 31 janvier ainsi qu'au mois de mai 2015 (date à définir) de 8 h à 12 h.

### Vos informations :

Pour toute manifestation à publier sur le site de la commune, adresser un mail à l'adresse suivante : [communication@commune-loyettes.fr](mailto:communication@commune-loyettes.fr)

ou contacter  
Micheline Barain  
au 06 60 46 30 95

### DES NOUVELLES DE NOS COMMISSIONS MUNICIPALES :

#### Commission Sécurité :

- Aménagement signalisation horizontale, marquage au sol Agence postale, Poste de Police, mise en place d'un stationnement à durée limitée à 30 mn de 9 h à 19 h. *Travaux semaine 38/39.*
- Aménagement signalisation horizontale et verticale : rue Émile Guichard, rue Charles Pigeon, rue du Godimut, rue du Puits Fatim, Impasse des Bonnes, chemin du Mochant, rue du Carrillon, place des Mariniers. *Travaux effectués.*
- Travaux de marquage de signalisation horizontale et de sécurisation pour les enfants, rue du Bugey. *Début des travaux fin octobre.*
- Mise en conformité et rénovation du City Stade. *Début octobre.*
- Mise en conformité des jeux : parc centre et stade municipal. *Travaux effectués.*
- Mise en sécurité Agence Postale Communale, Poste de Police, Maison des Associations : plans d'évacuations et extincteurs. *Travaux effectués.*
- Renforcement du réseau incendie au hameau des Gaboureux : pose de 2 Bâches réserve d'eau de 120m<sup>3</sup> chacune. *Travaux début octobre.*
- Vidéo protection mise en place de 3 caméras : place des Mariniers, Agence Postale, Poste de Police et à la Mairie.

#### Commission des VRD :

- Création de stationnement chemin du Grand Viollet et place des Verchères (environ 25 places)
- Réalisation d'un fossé drainant de la zone industrielle de la Croze au Pont du Revire.

#### Commission Urbanisme :

- Le PLU est finalisé. Il sera très prochainement remis à l'enquête publique. Contrairement à ce que peuvent penser nos administrés, les Étus, hélas, subissent des réglementations, des objectifs et des normes imposés par les différents services de l'État. La succession d'incohérences surprendra beaucoup d'entre eux.
- Prévention : avant de déposer un permis de construire ou une déclaration préalable de travaux ou de division, merci de prendre tous les renseignements nécessaires auprès du service urbanisme en Mairie. Pensez à la taxe d'aménagement (ancienne TLE) qui, sur certains secteurs, est très élevée.

## Les nouveaux rythmes scolaires

La rentrée scolaire 2014-2015 a démarré avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, en répartissant leur apprentissage sur 5 matinées et 4 après-midi.

Pour mettre en place cette réforme, nous avons voulu mettre au centre de nos réflexions l'intérêt et le bien-être de l'enfant. Pour répondre aux besoins et aux désirs des enfants ainsi que ceux des parents, cette réforme nous a conduits à créer un **Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)** périscolaire de qualité et la sécurité des activités.

Pour la mise en place de ce service, la commune a souhaité travailler en partenariat avec les directrices des écoles, 2 Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN), les parents délégués des écoles, la commission des écoles ainsi que les institutions de la jeunesse, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS). Un travail collectif qui nous a permis de formuler un **Projet Educatif Territorial (PEDT)** qui présente les orientations que nous allons mettre en place pour une durée de trois ans minimum.

A 15 h 45 les enfants peuvent participer soit :

- Aux Temps d'Activités Périscolaires (les TAP Découvertes). Ce temps met l'accent sur la découverte de diverses disciplines afin qu'ils puissent découvrir leur potentiel.
- Aux activités périscolaires classiques offrant des activités diverses et éducatives.

Ces activités sont encadrées par une équipe d'animation qualifiée, composée de 10 animateurs et d'une Directrice, Nathalie Simplot.



## La micro-crèche :



La micro-crèche "Les Cop'Ains" a ouvert ses portes le 2 septembre, elle offre des accueils réguliers ou occasionnels ainsi que des petits contrats.

Les parents auront droit aux aides de la CAF.  
Renseignements : Mme Faraud  
[amandinefaraud01@gmail.com](mailto:amandinefaraud01@gmail.com)

3

## Amis des Gaboureux

Pour débiter l'année 2015, nous vous proposons de nous rejoindre le samedi 21 février à la Salle des Fêtes pour une nouvelle soirée spectacle qui reste une surprise et qui vous enchantera cette année encore.  
*Retenez vos places à l'avance.*



Au mois de juin aura lieu la 5<sup>e</sup> Journée de Printemps avec un REPAS MEDIEVAL le midi. Divers jeux primés seront organisés avec remise de diplômes pour les enfants et les grands ainsi qu'un concours de pétanque convivial où seront remis en jeu les trophées Jeannot Goyet et la coupe Gérald Perrin. Venez nombreux et pourquoi pas en habit d'époque !

Le dernier jour d'école sera l'heure de la fête des voisins, nous vous donnons rendez-vous à 19 h au hangar. D'autres projets sont en cours, mais non finalisés pour l'instant.

## Randonneurs-Joggers Gym Loyettes



Adieu, immenses étendues de sables fin, vagues, soleil et pieds en éventail, la rentrée est là. Il faut chausser les baskets pour se remettre en forme et redémarrer une saison sportive.

Le début des cours et les inscriptions pour la saison 2014/2015 auront lieu dès le 8 septembre à 9 h 00 au 3 CS.

L'association propose aussi la pratique en tout lieu et la promotion de la randonnée pédestre, sous la forme de balades locales à la demi-journée ou à la journée. Cette saison, nous proposons des escapades en week-end à la découverte d'autres régions et tous les dimanches matin, des sorties nature en jogging.

*Rendez vous au stade dès 9 h 00.*

Horaires :  
Les lundis : 9 h à 10 h et de 18 h à 19 h  
Les jeudis : 18 h 45 à 19 h 45  
Cotisation annuelle :

95 € payable en 2 X 47,50 €  
(Certificat médical obligatoire)  
Chaussures réservées uniquement à la salle de gym, pour préserver les installations

Pour tous renseignements, contacter la responsable du Club : Claude GAGNE  
Courriel : [clauddegagne76@yahoo.fr](mailto:clauddegagne76@yahoo.fr)  
Tél : 04 78 32 79 72  
Port : 06 81 18 76 93

Nathalie Bernard

4

## Bibliothèque municipale

Pour le semestre prochain, la Bibliothèque municipale de Loyettes, prévoit une exposition sur l'art, ayant pour titre "Palette, le Musée des Couleurs" en mars 2015. Toutes les classes de l'école élémentaire seront invitées pour des animations autour de ce thème.

### BREVES :



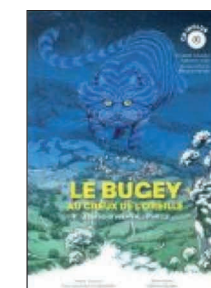
• La journée portes-ouvertes et l'animation "Premières pages" ont eu lieu le samedi 13 septembre 2014 à la Bibliothèque municipale.

• Le livre d'Anne Crausaz "Qui a mangé" a été offert à tous les bébés nés ou adoptés en 2013 dans le département.

- Cette année, le Conseil Général de l'Ain a pris la relève de la CAF en finançant désormais l'acquisition des ouvrages et en assurant l'organisation complète de l'opération, labellisée par le Ministère de la Culture et de la Communication.
- Une quinzaine de familles a assisté à l'animation pour les tout-petits, a pu visiter la Bibliothèque et s'inscrire...
- Les lots sont encore disponibles jusqu'au 30 septembre !

### RAPPEL SPECTACLE :

• La Bibliothèque municipale organise un spectacle "Contes et légendes populaires du Bugey" par Elisabeth Calandry le samedi 18 octobre 2014 à 20h30 à la Salle des Fêtes de Loyettes. *Entrée gratuite.* Ce spectacle fait partie du dispositif "Mots en Scène" proposé par la Direction de la Lecture Publique de Bourg-en-Bresse et cofinancé par le Conseil Général de l'Ain et la Bibliothèque grâce au budget animation alloué par la Municipalité.



- Une exposition sur le Bugey sera visible à la Bibliothèque début octobre.

### RAPPEL SOIREE PYJAMA :

Une soirée pyjama "Contes de Noël" pour les petits jusqu'à 8 ans aura lieu à la Bibliothèque le vendredi 19 décembre à 20h.  
*Entrée gratuite sur réservation.*

## Bibliothèque municipale Paul Mayet

3 rue des Verchères - 01360 Loyettes  
Tél. : 04 72 05 82 79  
[bibliotheque@commune-loyettes.fr](mailto:bibliotheque@commune-loyettes.fr)

### HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi 14 h 00 – 17 h 30  
Mercredi 16 h 00 – 18 h 00  
Jeudi 9 h 00 – 11 h 00  
Samedi 10 h 00 – 11 h 30.



## Attribution coupes de Bois :

Le tirage au sort pour l'attribution des coupes de bois s'est déroulé samedi 6 septembre dernier au lieu dit : "Croix du Nez".

Patrick DIEN a retracé l'histoire des coupes de bois depuis 2008, et a fait la lecture du règlement.

Le tirage au sort s'est déroulé à 9 h 15 : 14 coupes sont prévues, 13 ont été attribuées, car un demandeur était absent.

A 9 h 30, petite collation avec des tartes offertes par M<sup>me</sup> REVERDY et des boissons par M. DIEN.

La Municipalité était représentée par 2 adjoints, M. DELAVALLE et M<sup>me</sup> REVERDY.



## Nouvelles Brèves

### Site de la commune de Loyettes :

Pour toutes vos démarches, visitez notre site web :  
[www.commune-loyettes.fr](http://www.commune-loyettes.fr)

### Incivilités :

Nous constatons et déplorons de nombreuses incivilités sur les parkings et lieux publics de notre commune : déchets, canettes, bouteilles, emballages de pizzas et Macdonald's, jeux à gratter etc... Les poubelles ne sont souvent pas bien loin, mais il faut faire quelques mètres !

Nous avons remarqué que beaucoup de jeunes enfants, de moins de 16 ans, sont encore dans les rues à des heures où ils devraient être dans leur famille, auprès de leurs parents. A chacun de faire un effort, pour le respect d'autrui

### Stationnement dans la commune :

L'essor de notre commune a entraîné une augmentation des résidents, des automobiles et de la circulation.

Des emplacements ont été tracés pour permettre un stationnement réglementé et sans risques.

Nous constatons cependant de trop nombreux cas de stationnement non réglementaires.

Merci d'avance pour votre civisme.